

# AVIS À LA POPULATION

## ENQUÊTES PUBLIQUES

En application de l'article 109 de la Loi du 04 décembre 1985 sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions et de l'article 72 de son Règlement d'Application, la Municipalité de Noville soumet à l'enquête publique les projets suivants :

Dossier N°: 1015-15 - CAMAC: 153228 - Compétence: ME - Propriétaire: M. Philippe TERRANOVA - Coordonnées géographiques: 560220 / 137580 - Lieu-dit: «Pré-des-Fourches» - Parcelle N° 1127 - ECA: 361A, 361C, 710 - Degré de sensibilité au bruit: III - Auteur des plans: M. Jocelin PUGIN, ATELIER BLEU ARCHITECTURE PEDROLINI PUGIN, 1820 MONTREUX - Projet:

## Démolition d'une villa, d'une annexe et d'une piscine. Remblayage de la parcelle

#### 00000

Dossier N° 1016-15 - CAMAC: 152787 - Compétence: ME - Propriétaires: M. et Mme RIESEN Christian et Christiane, Chemin de la Loveyre 2, 1845 NOVILLE - Coordonnées géographiques: 558590 / 136340 - Parcelle N° 1002 - ECA N°571 - Degré de sensibilité au bruit: III -Auteur des plans: JME Architecture SA, Bonivard 11, 1820 Veytaux - Projet:

### Construction d'une piscine enterrée non chauffée.

Les observations ou oppositions relatives aux dossiers précités doivent être adressées à la Municipalité, <u>par lettre recommandée</u> ou consignées dans la feuille d'enquête jointe au dossier, pendant la durée de cette dernière, soit

Du 27 juin au 26 juillet 2015

CONSULTATION DU DOSSIER (au Greffe municipal):
DU LUNDI AU JEUDI, LE MATIN, DE 08H00 A 11H30
LE MARDI DE 17H00 A 19H00

Noville, le 23 juin 2015

La Municipalité